

Fiche d'utilisation du sol

Commune de Dour

Province: Hainaut
 Secteur d'aménagement: MONS - BORINAGE
 Statut de la commune selon le SDER: Agglomération

Principales catégories d'utilisation du sol

Catégories d'utilisation du sol		2008	
		Ha	%
Terrains artificialisés	Terrains résidentiels	403	12,0
	Terrains occupés par des commerces, bureaux et services	20	0,6
	Terrains occupés par des services publics et équipements communautaires	28	0,8
	Terrains à usage de loisirs et espaces verts urbains	13	0,4
	Terrains occupés par des bâtiments agricoles	19	0,6
	Terrains à usage industriel et artisanal	44	1,3
	Terrains dévolus au transport	17	0,5
	Carrières, décharges et espaces abandonnés	0,7	0
	Bâtiments spéciaux	4,4	0,1
	Sous-total	550	16,3
Terrains non artificialisés	Terres cultivées et cultures permanentes	1.297	38,5
	Prés et pâtures	936	27,8
	Forêts, bois et production de "sapins de Noël"	299	8,9
	Terres vaines et vagues	151	4,5
	Milieux naturels non exploités	-	-
	Plans d'eau et principaux cours d'eau	0,5	0
	Sous-total	2.683	79,7
Terrains non cadastrés ou de nature inconnue (voiries, cours d'eau...)		132	3,9
Total		3.365	100

Remarques : les valeurs non existantes sont symbolisées par un tiret ("-"), de même que les valeurs de pourcentage inférieures à 0,1 % (non significatives) sont indiquées par la valeur "0". Cette remarque est d'application pour tous les tableaux de cette fiche.

L'ensemble des calculs est réalisé sur la base des natures cadastrales issues de la matrice cadastrale et du PLI V07 du 1er janvier 2008 ainsi que de la version coordonnée vectorielle du plan de secteur de février 2008.

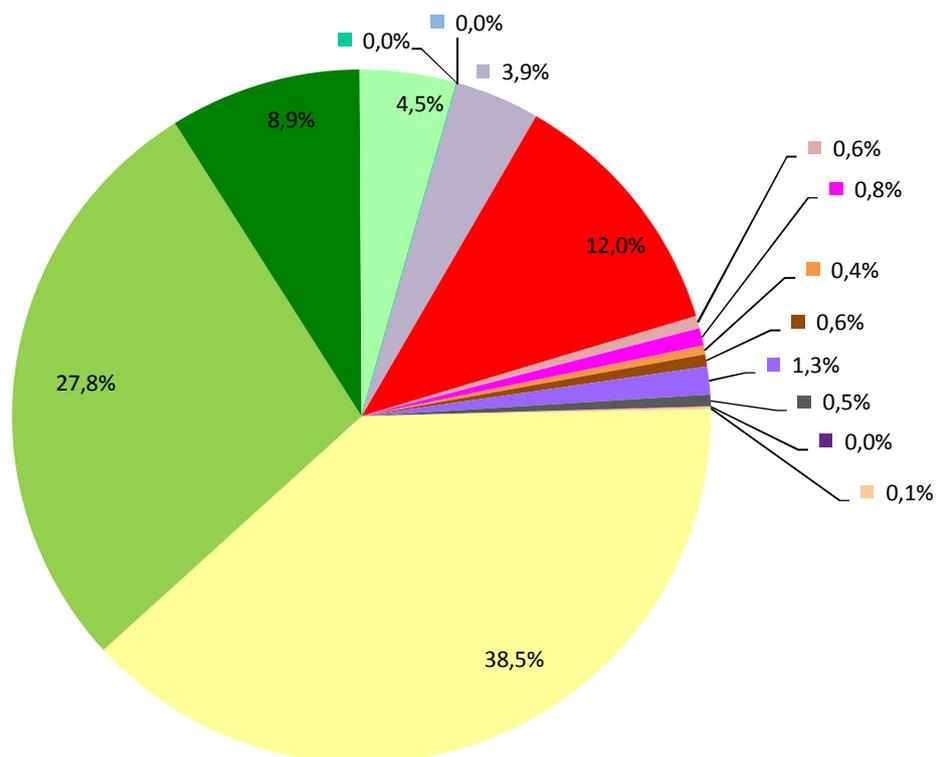
Une **note méthodologique** détaille les données utilisées ainsi que les analyses réalisées. Sa lecture est hautement recommandée afin d'interpréter au mieux les résultats.

Notons que la **fiche régionale** offre une description détaillée de la répartition de l'utilisation du sol sur l'ensemble du territoire wallon. Les commentaires émis permettent au lecteur d'interpréter au mieux les chiffres présentés dans cette fiche communale et fournissent un point de comparaison.

Sources : SPW/DGO4 et SPFF/ACED

Calculs : CPDT (CREAT/UCL & Unité de géomatique/UCL)

Catégories d'utilisation du sol (2008)

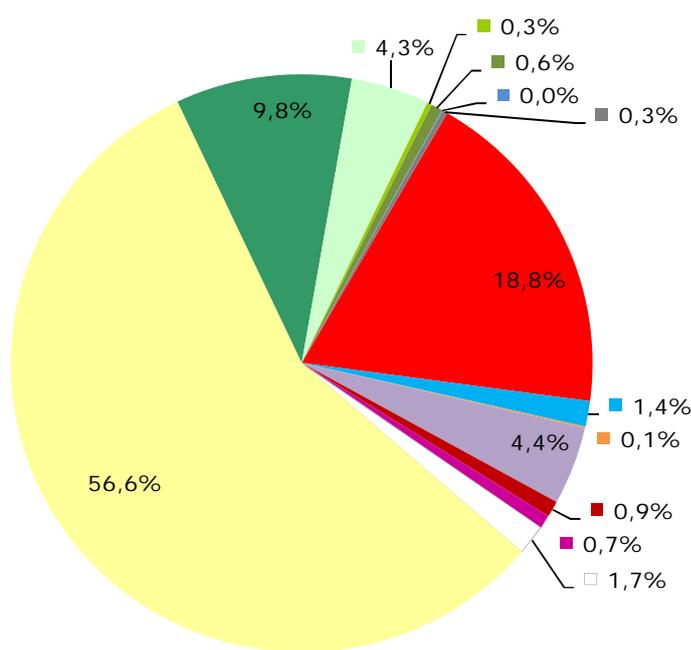


- Terrains résidentiels
- Terrains occupés par des commerces, bureaux et services
- Terrains occupés par des services publics et équipements communautaires
- Terrains à usage de loisirs et espaces verts urbains
- Terrains occupés par des bâtiments agricoles
- Terrains à usage industriel et artisanal
- Terrains dévolus au transport
- Carrières, décharges et espaces abandonnés
- Bâtiments spéciaux
- Terres cultivées et cultures permanentes
- Prés et pâtures
- Forêts, bois et production de "sapins de Noël"
- Terres vaines et vagues
- Milieus naturels non exploités
- Plans d'eau et principaux cours d'eau
- Terrains non cadastrés ou de nature inconnue (voiries, cours d'eau...)

Zones d'affectation du plan de secteur

Affectations du plan de secteur		Ha	%
Zones destinées à l'urbanisation	Zones d'habitat	631	18,8
	Zone de services publics et d'équipements communautaires	48	1,4
	Zone de loisirs	2,4	0
	Zones d'activité économique	148	4,4
	Zone d'aménagement communal concerté à caractère industriel	31	0,9
	Zone d'extraction	24	0,7
	Sous-total	885	26,3
Zone d'aménagement communal concerté		58	1,7
Zones non destinées à l'urbanisation	Zone agricole	1.906	56,6
	Zone forestière	329	9,8
	Zone d'espaces verts	146	4,3
	Zone naturelle	9,6	0,3
	Zone de parc	21	0,6
	Plan d'eau	1,1	0
	Sous-total	2.413	71,7
Zone blanche		9,9	0,3
Total		3.365	100

Le code wallon de l'aménagement du territoire, de l'urbanisme et du patrimoine (CWATUP) distingue des zones destinées à l'urbanisation (ZDU) et des zones non destinées à l'urbanisation (ZNDU). Les zones d'aménagement communal concerté (ZACC) peuvent être destinées, totalement ou en partie, à l'urbanisation ou non.



Les superficies des zones d'affectation du plan de secteur se basent sur la version coordonnée vectorielle de février 2008 qui inclut les différentes révisions de plan de secteur adoptées définitivement par le Gouvernement wallon. Pour plus d'information, le lecteur peut se référer au site de la DGO4 (<http://developpement-territorial.wallonie.be/PDS.html>).

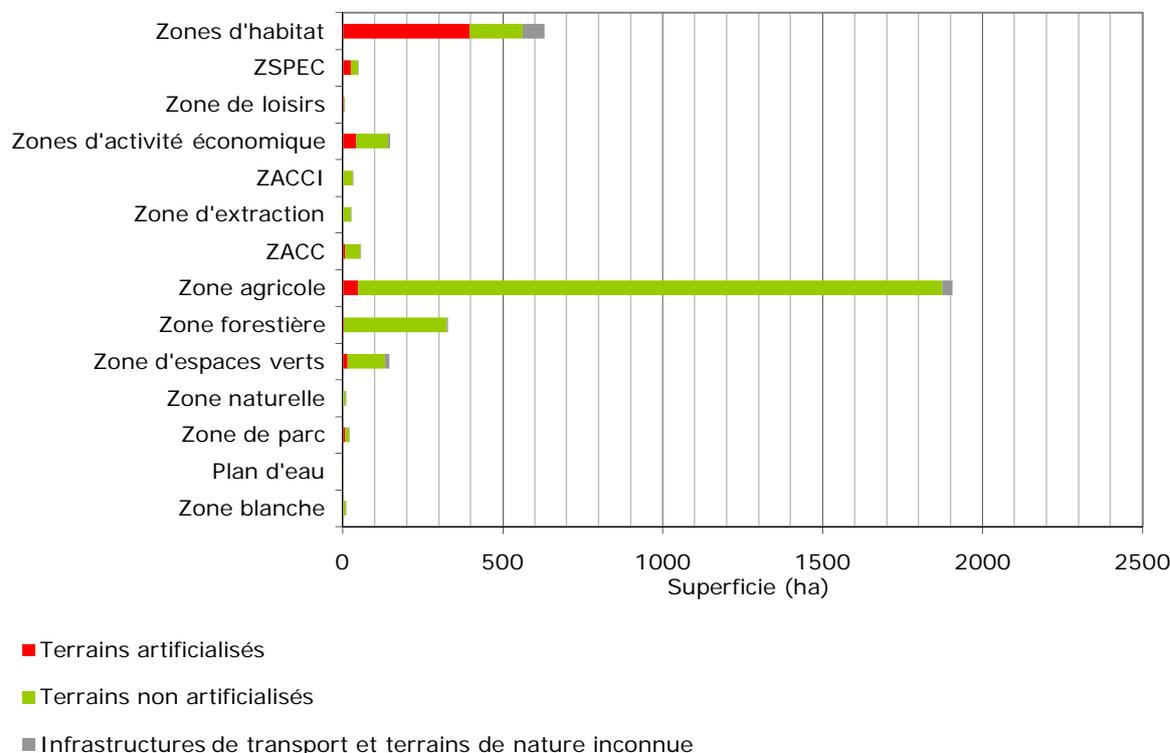
Caractère artificialisé des zones d'affectation du plan de secteur

Année 2008

Affectations du plan de secteur		Terrains artificialisés		Terrains non artificialisés		Autres		Total (ha)
		Ha	%	Ha	%	Ha	%	
Zones destinées à l'urbanisation	Zones d'habitat	396	62,8	166	26,3	69	10,9	631
	Zone de services publics et d'équipements communautaires	26	53,7	21	42,6	1,8	3,7	48
	Zone de loisirs	2,3	96,2	0	-	-	-	2,4
	Zones d'activité économique	42	28,5	100	68,0	5,3	3,6	148
	Zone d'aménagement communal concerté à caractère industriel	0,2	0,6	30	98,8	0,2	0,6	31
	Zone d'extraction	1,8	7,2	23	92,6	-	-	24
	Sous-total	469	53,0	340	38,4	76	8,6	885
Zone d'aménagement communal concerté		7,5	13,0	47	82,2	2,8	4,8	58
Zones non destinées à l'urbanisation	Zone agricole	48	2,5	1.826	95,8	32	1,7	1.906
	Zone forestière	2,9	0,9	322	97,7	4,6	1,4	329
	Zone d'espaces verts	15	10,6	116	79,5	14	9,9	146
	Zone naturelle	-	-	9,4	98,7	0,1	1,3	9,6
	Zone de parc	7,0	33,1	13	60,8	1,3	6,1	21
	Plan d'eau	0,1	13,4	1,0	86,6	-	-	1,1
	Sous-total	73	3,0	2.287	94,8	52	2,2	2.413
Zone blanche		0,7	6,7	8,8	89,0	0,4	4,3	9,9
Total		550	16,3	2.683	79,7	132	3,9	3.365

La catégorie « autres » correspond aux terrains non cadastrés ou de nature inconnue.

Caractère artificialisé des zones du plan de secteur (2008)



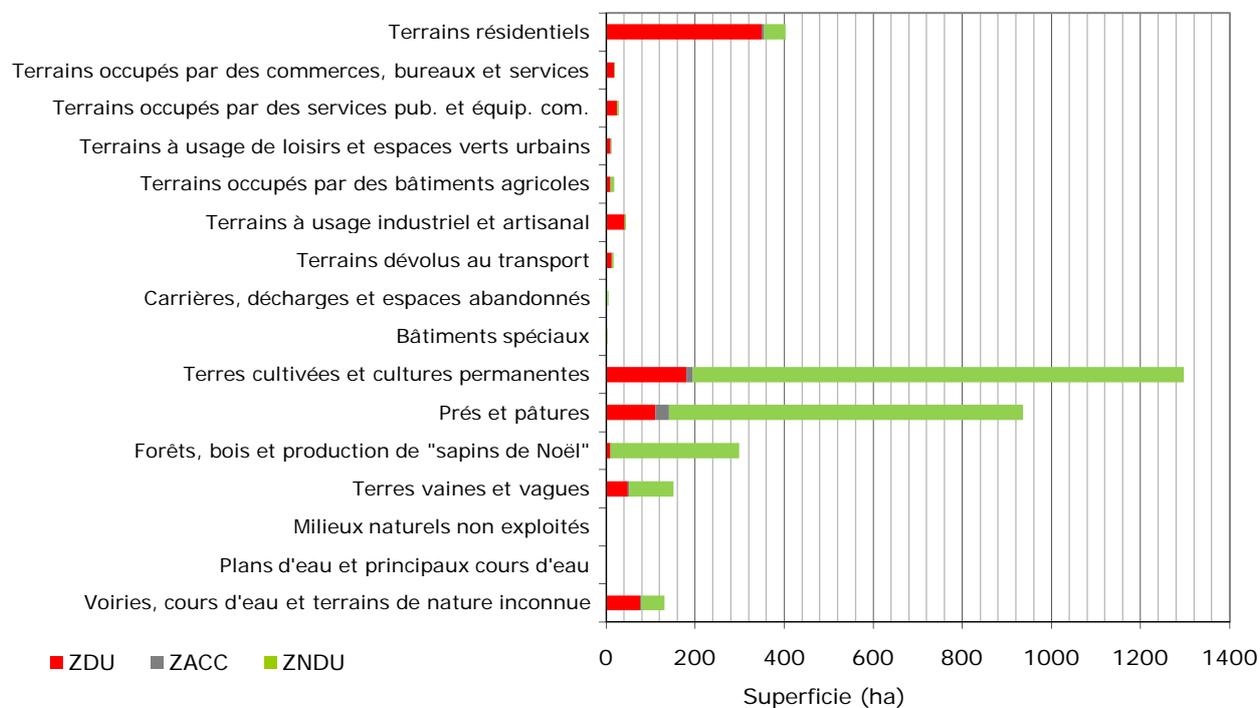
Le graphique indique, pour chaque zone du plan de secteur, la superficie de terrains artificialisés (rouge), de terrains non artificialisés (vert) ou d'infrastructures de transport et terrains de nature inconnue (gris).

Répartition des catégories d'utilisation du sol selon le plan de secteur

Année 2008

Catégories d'utilisation du sol		ZDU		ZACC		ZNDU		Total (Ha)
		Ha	%	Ha	%	Ha	%	
Terrains artificialisés	Terrains résidentiels	350	86,7	6,0	1,5	48	11,8	403
	Terrains occupés par des commerces, bureaux et services	19	96,4	-	-	0,7	3,4	20
	Terrains occupés par des services publics et équipements communautaires	25	88,1	-	-	3,2	11,6	28
	Terrains à usage de loisirs et espaces verts urbains	10	74,9	0,7	4,9	2,7	20,2	13
	Terrains occupés par des bâtiments agricoles	9,6	50,7	-	-	9,2	48,9	19
	Terrains à usage industriel et artisanal	42	93,8	-	-	2,7	6,2	44
	Terrains dévolus au transport	13	73,9	0,2	1,0	4,4	25,1	17
	Carrières, décharges et espaces abandonnés	0,2	33,3	-	-	0,4	66,7	0,7
	Bâtiments spéciaux	1,7	39,3	0,4	9,8	2,2	50,9	4,4
	Sous-total	469	85,3	7,5	1,4	73	13,3	550
Terrains non artificialisés	Terres cultivées et cultures permanentes	181	13,9	14	1,1	1.102	85,0	1.297
	Prés et pâtures	111	11,8	30	3,2	795	85,0	936
	Forêts, bois et production de "sapins de Noël"	9,4	3,1	0,4	0,1	289	96,8	299
	Terres vaines et vagues	48	32,0	2,8	1,9	100	66,1	151
	Milieus naturels non exploités	-	-	-	-	-	-	-
	Plans d'eau et principaux cours d'eau	-	-	-	-	0,5	92,4	0,5
	Sous-total	349	13,0	47	1,8	2.287	85,2	2.683
Voiries, cours d'eau et terrains de nature		77	58,1	2,8	2,1	52	39,8	132
Total		895	26,6	58	1,7	2.413	71,7	3.365

Répartition des catégories d'utilisation du sol selon le plan de secteur (2008)



Le graphique identifie, pour chaque catégorie d'utilisation du sol, la superficie de terrains localisés dans les zones destinées à l'urbanisation (ZDU - rouge), les zones d'aménagement communal concerté (ZACC - gris) ou les zones non destinées à l'urbanisation (ZNDU - vert).